



## Compte-rendu du Conseil d'établissement

Lundi 28 janvier 2013 de 19h30 à 21h30, salle du Conseil municipal de Jussy

**Personnes présentes** : Madame P. Genet Burkhard, présidente; Mesdames A. Dessuet, S. Korff, L. Wegmuller-Dambryun, parents; Mesdames I. Blatter Dubach, M. Collavet, S. Brun Bulliard, S. Flamand, V. Strazza, Monsieur T. Frésard, enseignants; Mesdames V. Boesch, A.-F. Morel, E. Spinedi, Messieurs N. Nussbaum, F. Togni, communes; Madame Y. Messerli, GIAP;

**Personnes excusées** : Messieurs E. Grand D'Hauteville, A. Antezana, parents; Messieurs J.-F. Ackermann, A. Corthay, communes

**Invitée** : Madame S. Schoeb, coordinatrice pédagogique      **PV**: Madame N. Guntz, secrétaire

### En préambule:

Quelles suites apportées à certains points traités en premier Conseil d'Établissement?

- Acheminement du compte-rendu dans les familles: la direction a reçu un mail faisant remarquer l'envoi tardif dans les familles. La directrice a assuré de sa prise en compte de la pertinence de la remarque, en expliquant le travail administratif important et prioritaire qu'il a fallu mettre en œuvre au premier trimestre. Les compte-rendus seront dorénavant remis à tous les destinataires dans un laps de temps tout à fait raisonnable.

- Flyer à Meinier: réalisé en concertation avec l'APEM, il a été distribué dans toutes les familles via les élèves.

- Siège d'un parent, Gy et Presinge : reste vacant malgré les appels faits à l'association des parents.

### 1. Approbation du règlement interne

Le règlement est approuvé.

Point relevé par la présidente: importance de transmettre les points à intégrer à l'ordre du jour au plus tard 15 jours avant la date du CoEt. Une fois l'ordre du jour affiché, il n'est pas possible de le modifier, sauf en intégrant le point dans les divers, c'est-à-dire en simple communication.

### 2. Transports des élèves en voiture: directives (suite au CoEt du 29.10.12)

Directive sur les transports non-professionnels (D-DGEP-02A-25) que l'on peut trouver sur le site ETIDEP. La directrice commente les points questionnés lors du conseil précédent:

La responsabilité civile du détenteur du véhicule et la responsabilité pénale du conducteur ne sont pas assumées par l'État de Genève, même en cas de transport pour le compte de l'État. De plus, il est obligatoire d'avoir un dispositif de retenue homologué sur les sièges avant et arrière pour les enfants de moins de 12 ans d'une taille inférieure à 150 cm. A cela s'ajoutent des règles de sécurité complémentaires: taux d'alcoolémie, fermeture enfants, sortie du véhicule, etc. Il convient d'être attentif et de solliciter le transports d'élèves par les parents dans les situations où il est difficile de faire autrement.

### 3. Appellation de l'établissement: suite

Le vote lors du conseil précédent a donné comme résultats:

◆Le Chambet (20 pts) ◆Horizon campagne (19 pts) ◆Clos des Cinq (10 pts) ◆Les Voirons (6 pts) ◆...

La proposition faite auprès de la direction générale n'a pas reçu l'approbation espérée. Afin de renommer un établissement, il faudrait que le nom soit sans équivoque significatif de la configuration de l'établissement. Exemple: Chêne-Bougeries qui réunit les écoles de la commune, Le Mandement qui couvre cette région genevoise du même nom. Dans les autres situations similaires à celle que nous avons (plusieurs écoles, plusieurs communes sans identité géographique nommée), un nom significatif ou sigle peut être utilisé, de manière officieuse, apposé entre parenthèses après la dénomination officielle. Il peut cependant remplacer le nom dans les contextes locaux non officiels. Le Chambet ne résonne pas comme une identité forte car trop peu connu. Dans les propositions autres, Les Voirons est jugée intéressante. La proposition « Établissement Puplinge, Gy, Jussy, Meinier, Presinge (Les Voirons) » n'est cependant pas retenue par le Conseil. La majorité ne voyant pas le sens de poursuivre (2 voix contre, 1 pour, 1 abstention) il est décidé de clore le sujet pour l'instant.

### 4. « Projet d'Établissement »: propositions du CoEt (Invitée: Mme S. Schoeb, coordinatrice pédagogique)

Des documents présentant le projet d'établissement et le cadre dans lequel il s'organise ont été envoyés aux membres. Il s'agit lors de cette séance de considérer si le conseil a des actions à proposer pour être intégrées dans le projet de l'établissement. Les propositions doivent avoir du sens. Il convient de pouvoir répondre aux questions:

Quels besoins veut-on combler, quelle amélioration à apporter? Quels résultats sont souhaités?

Mme S. Schoeb est venue apporter quelques exemples proposées par les CoEt d'autres établissements afin d'aider les membres à mieux comprendre ce qui est attendu. Après discussion, l'objectif retenu et voté à l'unanimité est le problème pour tout l'établissement du transport des élèves lors des sorties culturelles par exemple. Un travail en sous-commission est proposé par la présidente afin de formuler cet objectif précisément pour l'inscrire dans le plan de projet. La commune de Meinier déplore la nécessité de devoir toujours travailler en « supra-projet » et suggère que ce soit simplement traité lors d'un prochain conseil où chacun viendra avec des idées. Des membres regrettent que les objectifs du projet ne soient pas déjà définis au niveau de l'établissement. Ils demandent à pouvoir s'inscrire dans les actions qui seront décidées par les équipes enseignantes. La thématique des transports sera traitée au prochain CoEt selon le principe que chacun viendra avec des idées.

## 5. Visibilité de la direction de l'établissement

En raison du manque de temps, ce point sera traité lors du prochain conseil d'établissement.

## 6. Divers

- Trotinettes à Puplinge:

La commune n'ayant pas prévu de budget particulier pour ce point cette année, elle ne peut passer la commande de parkings à trotinettes. Elle nous informe cependant qu'un employé s'occupe actuellement d'en fabriquer et que ceux-ci qui devraient être livrés d'ici fin mars 2013. Cette solution sera intermédiaire, voire définitive.

- Transports : une réflexion est en cours et sera présentée à la direction.

- Salage des préaux: l'état des préaux représente actuellement un certain danger dans les écoles. Les mairies informent que les employés veillent à **assurer un chemin pour rejoindre l'école** et qu'ils s'occupent également du salage de ceux-ci selon la configuration. Il est cependant relevé que le préau de Puplinge est particulièrement dangereux et qu'il serait préférable que cela soit fait avant l'arrivée des enfants à 7h50. La problématique n'est cependant pas simple.

- Taille des arbres dans les préaux: les arbres sont taillés sur temps scolaire sans aucun périmètre de sécurité mis en place. L'entreprise intervenue à Puplinge a été alertée et a ainsi tout de suite régulé son intervention de manière sécurisée. Il n'en est pas de même partout. Les mairies relèvent ces informations .

- Cours « samaritains » : la commune de Jussy a contacté les communes de Gy et Meinier concernant la possibilité de suivre des cours samaritains pour les élèves. La proposition d'élargir l'accès de ces cours aux communes de Puplinge et Presinge est proposée et accueillie favorablement. Un tout-ménage sera imprimé et adressé à la présidente afin qu'il soit distribué aux familles par le biais des élèves.

- Cours sur la sécurité routière, dispensés par le TCS : L'APEM organisera prochainement pour les élèves de l'école de Meinier, une action en lien avec la sécurité routière. Elle propose d'étendre cette action aux autres élèves de l'établissement. L'APEM transmettra prochainement les informations à la présidente.

## 7. « Agenda »

**Inscriptions des futurs 1P:** Vendredi 1er et samedi 2 mars 2013 dans toutes les écoles sauf Presinge.

**Inscriptions pour le parascolaire :**

**Mercredi 22 mai 2013 :** École de Meinier ; de 8h30 à 12h30 et de 17h à 19h au local parascolaire de Meinier

École de Gy ; de 16h à 19h au local du parascolaire de Gy

École de Jussy ; de 16h à 19h au local du parascolaire de Jussy

**Samedi 25 mai 2013 :** École de Puplinge ; de 8h à 13h dans le hall de l'entrée principale de l'école

École de Presinge ; de 9h à 12h à la salle communale de Presinge

**Jussy :** Vendredi 20 avril 2013 de 10h à 13h, troc fait par les enfants et pour les enfants, salle communale

**Meinier :** Samedi 1er juin, troc-enfant à la salle communale

### Adresses e-mail des représentants des parents:

<b>Puplinge</b>	alvaro.antezana90@gmail.com	annedessuet@bluewin.ch
<b>Jussy</b>	apejussy@gmail.com	
<b>Meinier</b>	skorff@bluewin.ch	ericville@hotmail.com